

développer plus sérieusement, et l'Université Laval reçut sa charte, le 8 décembre qui suivit sa mort. *Hoc erat in votis*, aurait-il pu dire ; mais il eut du moins la consolation de voir l'aurore du succès de ces deux grandes causes auxquelles il s'intéressait si vivement.

Il avait compris quel rôle important notre race était destinée à remplir en Amérique. Il ne songeait peut-être point à celui que commence déjà à lui faire, parmi ses anciens compatriotes, cette émigration qu'il déplorait et redoutait si fort ; dans tous les cas, il avait raison de la trouver prématurée et dangereuse. Il voyait ici un réservoir de forces religieuses et sociales qu'il fallait conserver.—il y travailla constamment. Son dévouement avait sa source dans les plus nobles sentiments de l'âme ; d'abord dans la reconnaissance envers le pays où il avait trouvé ce bien suprême, la foi, et ensuite dans la conviction qu'en travaillant pour nous, il travaillait à accomplir les desseins de la Providence sur ce continent, comme l'a si bien dit son biographe : « *Pro patria quia pro Deo !* »

Figure noble et sympathique à laquelle ne manqua point l'auréole de l'épreuve et de la souffrance, il restera dans la mémoire des Canadiens-français comme un de ceux qui contribuèrent à sauver leur nationalité à l'un des moments les plus critiques de leur histoire. Il n'exerça d'autre autorité que celle de son génie et de ses mérites ; sa réputation s'éleva incontestée à l'abri des jalousies et des haines, et projette une douce lumière sur une époque que l'on peut considérer comme le berceau des lettres et des sciences dans notre patrie.